

LOIRE-ATLANTIQUE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 31/03/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

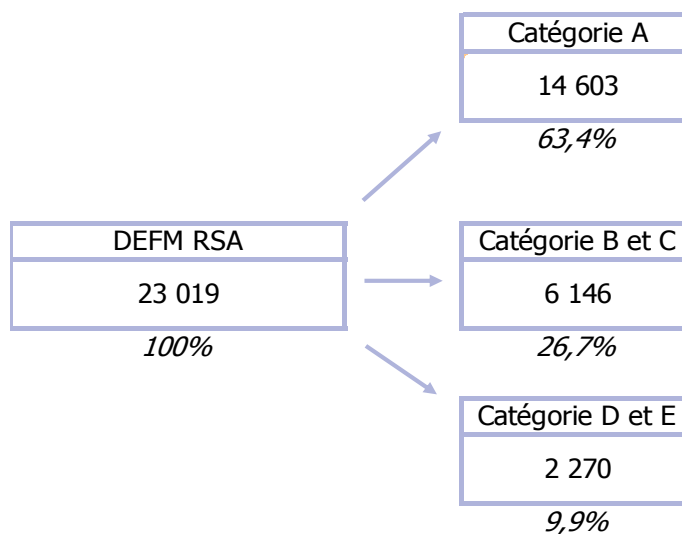
LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin mars 2016, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Loire Atlantique s'établit à 20 749 (23 019 en incluant les catégories D et E), soit une diminution de -4,8% par rapport au mois dernier (-1 053 par rapport à fin février 2016).

Les bénéficiaires du RSA représentent 18,0% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (63,4%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (39,4% contre 26,7%).

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – LOIRE-ATLANTIQUE



En Pays de la Loire, à fin mars 2016 on dénombrait près de 57 331 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,4% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin mars 2016, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +0.1% sur un an en catégorie ABC alors que la hausse s'élève à 2,9% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

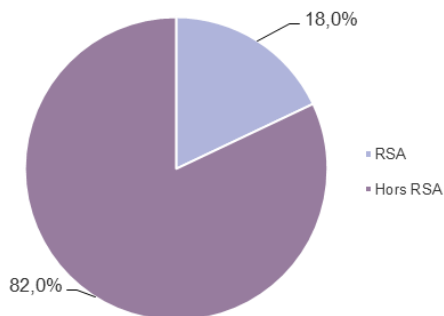
Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité ainsi que le RSA socle et activité. En conséquence les chiffres sont à zéro dans ces rubriques et les bénéficiaires ont été basculés dans le RSA non payable dans l'attente d'une nouvelle rubrique dédiée à la prime d'activité.

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre plus de 23 000 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (63,4% sont en catégorie A, 26,7% en catégories B et C).

En mars 2016 plus de 20 700 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (18,0% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (59,6%) au titre du RSA socle (cf avertissement en bas de première page).

Sur les 12 derniers mois, l'évolution est à la hausse pour les catégories B. La baisse la plus importante est enregistrée par la catégorie C (-4,0%)

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	4 358	10 245	0	0	14 603	-2,5%
Catégorie B	1 536	1 401	0	0	2 937	+1,3%
Catégorie C	2 483	726	0	0	3 209	-4,0%
TOTAL A,B,C	8 377	12 372	0	0	20 749	-2,2%
Catégorie D	432	388	0	0	820	+18,5%
Catégorie E	951	499	0	0	1 450	+31,0%
TOTAL	9 760	13 259	0	0	23 019	+0,0%

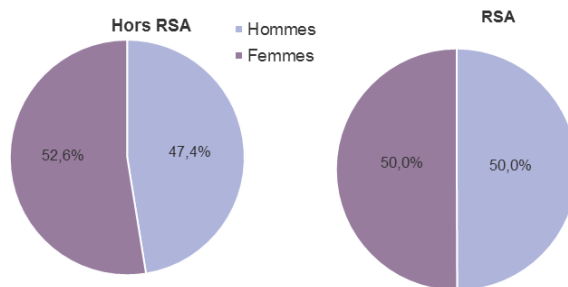
CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

50,0% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 17,4 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 13,8 points et seulement 4,3% d'entre eux perçoivent le RSA.

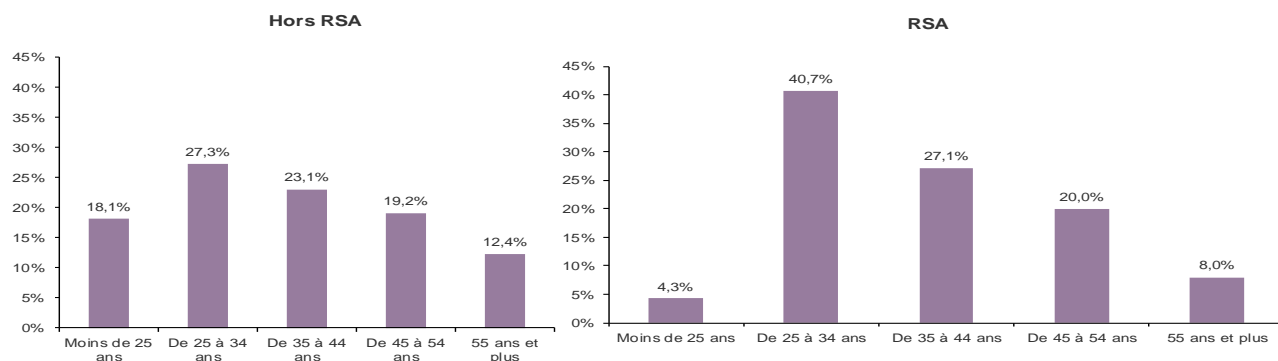
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAUX
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	16,1%	14,2%
NIV III	14,3%	9,3%
NIV IV	23,6%	20,0%
NIV V	36,2%	37,7%
NIV V bis	4,4%	7,5%
NIV VI	5,5%	11,2%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	6,2%	9,8%
Ouvriers qualifiés	14,2%	13,5%
Employés non qualifiés	13,7%	20,7%
Employés qualifiés	47,6%	44,8%
Cadres techniciens, agents de	18,4%	11,2%

37,7% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un bac (20%) et ceux qui ont un diplôme supérieur (14,2%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac+2 enregistrent l'écart le plus important (-4,9 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (11,2% contre 5,5%).

44,8% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (20,7%) et les ouvriers qualifiés (13,5%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres et techniciens et agents de maîtrise (-7,2 points). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 7,0 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 3,6 points entre les deux populations.

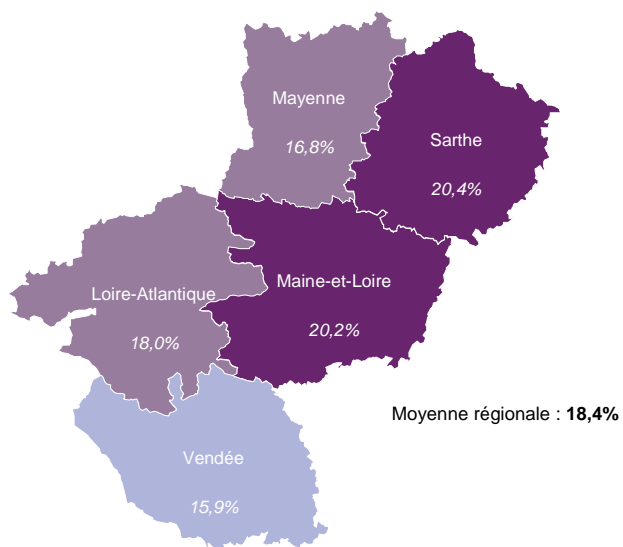
TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	1351	2
K1304 Services domestiques	889	5
K1303 Assistance auprès d'enfants	731	1
N1103 Magasinage et préparation de commandes	511	3
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	481	6
N1105 Manutention manuelle de charges	467	14
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	434	7
F1606 Peinture en bâtiment	392	11
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	375	18
K1302 Assistance auprès d'adultes	365	16
A1203 Entretien des espaces verts	359	15
M1607 Secrétariat	349	4
G1603 Personnel polyvalent en restauration	326	27
D1507 Mise en rayon libre-service	325	12
D1505 Personnel de caisse	323	25

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec plus de 1 350 bénéficiaires, soit 6,5% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec près de 890 demandeurs (4,3%) et l'assistance auprès d'enfants (3,5%) avec 731 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. Les services domestiques, la manutention manuelle de charges ou la conduite et livraison sur courtes distances sont plus mis en avant dans la recherche d'emploi des bénéficiaires du RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas du personnel de caisse (25^{ème} hors RSA) ou du personnel polyvalent en restauration (27^{ème} hors RSA).

**CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR
DEPARTEMENT**

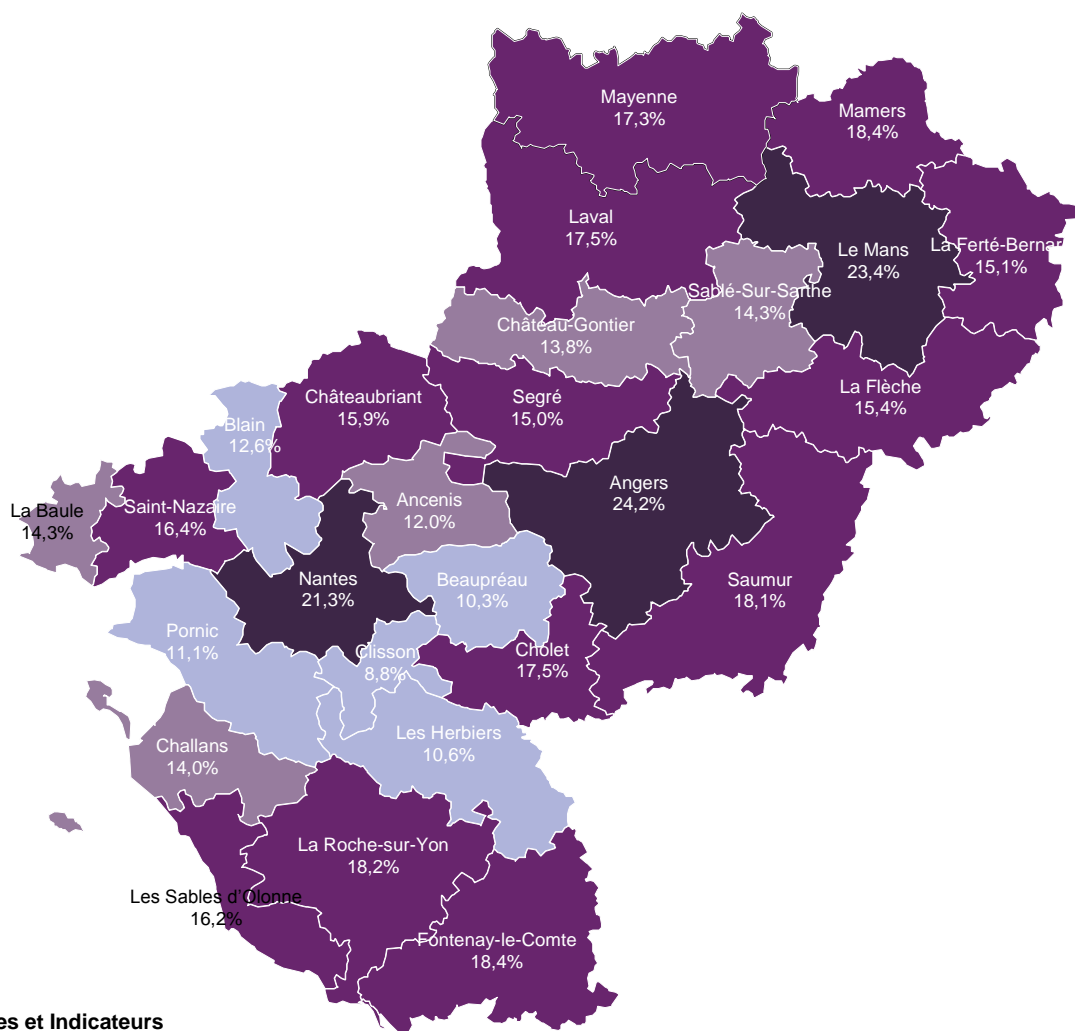


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 20,4% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (20,2%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,8%) et la Loire-Atlantique (18,0%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,9%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (24,2%), du Mans (23,4%) et de Nantes (21,3%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (18,4%), Saumur (18,1%), La Roche (18,2%) et Fontenay le Comte (18,4%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (8,8%) et de Beaupréau (10,3%) ou Les Herbiers (10,6%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

**CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN**



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Alain MAUNY

Directeur de la rédaction : Josette BARREAU

Conception et réalisation : Service SEE – Céline BARRE – Gaëtan COIRIER

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr